

Compte rendu
**Conseil de la Communauté
de Communes du Pays de Phalsbourg**
Lundi 26 octobre 2009
à 19 h 00'
Salle communale
Vilsberg

Présents :

Président : M. GROSSE Jean.

Vice-Présidents : MM. WEBER Eric, BARTHELEMY Eric, UNTEREINER Christian,
BREIDENSTEIN René.

Autres membres titulaires :

M. CARABIN Michel, Mme LERCH Fabienne, commune d'Arzviller.
M. GIRARDIN Dany, commune de Berling.
M. IDOUX Régis, commune de Bourscheid.
M. ALLARD Antoine, commune de Brouviller.
MM. WEBER Joseph, BACHMANN Benjamin, ZOTT Patrick, PIN Joël, WILHELM Patrick
commune de Dabo.
M. GESCHWIND Roland, commune de Danne et Quatre Vents.
M. THOMAS René, commune de Dannelbourg.
M. SOUDIER Aloyse, commune de Garrebourg.
M. FIRDION Yvon, commune de Guntzviller.
MM. KAISER Jean-Jacques, KALCH Bernard, commune de Henridorff.
M. KUCHLY Denis, commune de Hérange.
M. BELLOT Jean-Michel, commune de Lixheim.
MM. PERRY Bernard, WAGNER Roland, commune de Lutzelbourg.
M. HEMMERTER Norbert, commune de Metting.
MM. BERGER Roger, HEITZMANN Dominique, commune de Mittelbronn.
M. FIXARIS Gilbert, commune de Saint Louis.
M. DEMOULIN Sylvain, commune de Vesheim.
M. SCHEID Gérard, commune de Waltembourg.
M. SIFFERMANN Eric, commune de Wintersbourg.
M. MULLER Joël, commune de Zilling.

Membres titulaires absents excusés :

M. SCHEFFLER Jean-Jacques, commune de Danne et Quatre Vents.
M. DISTEL Patrick, commune de Hangviller.
M. RAMM Armand, commune de Haselbourg.
M. FROEHLICHER Fernand, commune de Hultehouse.

Membres suppléants présents ayant pris part au vote représentant un délégué titulaire :

M. JACOB Jean-Luc, représentant SCHEFFLER Jean-Jacques, commune de Danne et Quatre Vents
M. GANGLOFF Olivier, représentant M. DISTEL Patrick, commune de Hangviller.
M. GIES Raymond, représentant M. RAMM Armand, commune de Haselbourg.
M. BRENOT Roger, représentant M. FROEHLICHER Fernand, commune de Hultehouse.

Membres suppléants présents n'ayant pas pris part au vote :

Mme LINGENHELD Elisabeth, commune d'Arzviller.
Mme HOFFMANN Valérie, commune de Berling.
M. KLEIN Denis, commune de Bourscheid.
M. BARBARAS Francis, commune de Dannelbourg.
M. WURTH Pierre, commune de Gunztviller.
M. LANTER Joseph, commune de Hérange.
M. LEOPOLD Vincent, commune de Lixheim.
M. PERRY Grégoire, commune de Lutzelbourg.
M. STROH Christian, commune de Metting.
Mme CHABLE Marie-Louise, M.DREYS Michel, commune de Mittelbronn.
M. PFEIFFER Gérard, commune de Saint Jean Kourtzerode.
M. WILHELM Georges, commune de Vilsberg.
M. GERBER Jean-Claude, commune de Wintersbourg.
M. SCHMIDT Lothaire, commune de Zilling.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de votants : 37

Date de convocation : 14 octobre 2009.

Date de transmission en Sous-préfecture : 27 octobre 2009

Date d'affichage : 27 octobre 2009

Après avoir salué l'Assemblée, le Président cède la parole à M. René BREIDENSTEIN, Maire de la localité d'accueil, qui présente la commune sous différents aspects : historique (château détruit, exploitation de la carrière qui a contribué à construire les remparts de Phalsbourg, les cathédrales de Strasbourg et de Reims et a permis de réaliser la voie de chemin de fer l'Eselbahn), démographique (passant d'une population de 1.000 habitants du temps de l'exploitation de la carrière à 396 habitants aujourd'hui), économique, environnemental et cadre de vie (obtention de la 1^{ière} fleur en 2007).

Le Président le remercie et soumet aux délégués communautaires le 1^{er} point de l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu de conseil de communauté

Conformément au règlement intérieur, le Conseil de Communauté a à approuver le compte-rendu du dernier conseil du 29 juin 2009 à Saint Louis.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

2. Déchets ménagers

Le Président cède la parole à M. Eric BARTHELEMY, Vice Président en charge du dossier qui présente aux délégués communautaires, à l'appui d'une projection, les grandes lignes du cahier des charges du groupement de commande des déchets ménagers mené à l'échelle de l'arrondissement de Sarrebourg : mise en place de la redevance incitative en 2011, dotation de bacs pucés dans chaque foyer, mise en place de mode de collecte des déchets recyclables en monoflux c'est-à-dire disparition des caissettes jaunes et bleues pour un bac...

Le Président complète cette présentation en rappelant les principes de la Redevance Incitative : obligation légale, morale, financière et technique. Il développe l'enjeu de cette redevance incitative face à la fermeture du Centre d'enfouissement de Hesse en 2014. Celle-ci obligera toutes les Communautés de Communes de l'Arrondissement de Sarrebourg à trouver un nouvel exutoire des déchets ultimes car aucun nouveau centre d'enfouissement sera créé. Il faudra donc aller vers les existants comme par exemple celui de Téting sur Nied.

A la question de M Régis IDOUX, Maire de Bourscheid, sur la tarification face aux efforts des habitants, le Président lui répond que la redevance incitative est un des moyens de maîtriser les coûts, que chacun doit faire des efforts tant sur le tri que sur les habitudes de consommation. Il termine en apportant des précisions sur le système de « pesée ».

M. Lothaire SCHMITT, délégué de Zilling, pose la question des impayés. Le Président rappelle le contexte et demande que les maires collaborent pour le recouvrement des redevances Ordures Ménagères.

2.1. Constitution d'une Commission d'Appel d'offre du Groupement

Conformément au code des Marchés publics et à la convention de mandat signée entre toutes les Communautés de Communes de l'arrondissement de Sarrebourg, une commission d'Appel d'Offre du Groupement doit être constituée. Pour cela, la réglementation précise que les représentants (1 titulaire et 1 suppléant) doivent être élus, au sein de la Commission d'Appel d'Offre (C.A.O) de chaque Collectivité.

Pour rappel, les membres titulaires de la C.A.O de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg sont : MM. Jean GROSSE, René BREIDENSTEIN, Roland GESCHWIND, Fernand FROELICHER.

Par conséquent, proposition est faite aux délégués communautaires d'élire parmi ces membres un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Après appel à candidature et vote, sont élus à l'unanimité :

Membre titulaire de la C.A.O du groupement : M. René BREIDENSTEIN

Membre suppléant de la C.A.O du groupement : M. Jean GROSSE

2.2. Amplitude horaire d'ouverture des déchèteries de Mittelbronn et Dabo

Le Président de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg représentant les membres du Comité de Pilotage du Réseau de déchèteries de l'arrondissement de Sarrebourg, a transmis un courrier (ci-joint) visant à réduire d'une demi-journée le samedi, l'ouverture de l'une de nos deux déchèteries. Une réponse (courrier ci-joint) a été faite indiquant que cette fermeture était fortement préjudiciable pour les habitants et que la décision serait abordée en Conseil de Communauté.

Après débat, les délégués communautaires souhaitent, à l'unanimité, que les horaires d'ouverture des déchèteries et surtout que les ouvertures du samedi des deux sites de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg soient maintenus.

3. Vallée des Eclusiers : Transfert de patrimoine

3.1. Transfert de patrimoine

Alors que le transfert des maisons éclusières est dans le circuit de déclassement au sein du ministère (MEEDAT), celui de l'ancienne partie fluviale est sur le point de se terminer puisque qu'il reste à recueillir la signature du Préfet et de la DDE. Le point ultime pour être enfin propriétaire de l'ancienne partie fluviale reste l'inscription au livre foncier pour laquelle le Président doit être habilité. C'est pourquoi, proposition est faite aux délégués communautaires d'autoriser et d'habiliter le Président, à comparaître à l'acte de transfert, à le signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

3.2. Echange de parcelles enclavées appartenant à l'ONF

Dans le cadre de l'aménagement de la vallée des éclusières et afin de disposer de l'intégralité du foncier de cette vallée, proposition est faite aux délégués communautaires d'autoriser et d'habiliter le Président, à effectuer toutes les démarches nécessaires aux procédures d'échange des dites parcelles appartenant à l'ONF.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

4. Etat d'avancée des différents dossiers

Le Président, les Vices Présidents de la Communauté de Communes présentent l'état d'avancement des dossiers.

M. Christian UNTEREINER, Vice Président en charge de l'Emploi, dresse le bilan du point emploi opérationnel au siège de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre.

M. Eric WEBER, Vice Président en charge de la Médiathèque, fait un point sur les communes qui ont délibéré sur la modification de la compétence.

Le Président dresse l'état d'avancée des travaux sur la Zinsel tout en rappelant que ces travaux se font en lieu et place des riverains. Alors que M. Jean-Claude GERBER, délégué de Wintersbourg, juge que les travaux sont légers, le Président lui indique qu'ils sont faits selon les prescriptions et indications des financeurs.

Interpellé à nombreuses reprises sur le sujet, le Président rappelle le contexte de l'assainissement en insistant sur le fait que la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg n'a pas la compétence, qu'il est de la responsabilité de chaque maire de faire avancer ce domaine. Il constate que certains maires ont pris leurs dossiers en main et avancent alors que d'autres ne le font pas.

M. Joseph WEBER, Maire de Dabo, soulève la problématique du conseil technique face à une réglementation très compliquée.

Le Président le comprend mais relève que les services techniques du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et de la DDAF ont souvent proposé leurs services et conseils. Il termine en

indiquant qu'un courrier a été envoyé au Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg en vue d'une prise de compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C).

M. Roger BERGER, Maire de Mittelbronn, pose la question du délai de transfert de compétence S.P.A.N.C au Pays de Sarrebourg.

Le Président lui répond que cela dépend du syndicat mixte tout en soulignant que le sujet est important car l'instruction des demandes d'urbanisme devient de plus en plus compliquée. Il termine en rappelant que les maires ne doivent pas tarder sur le sujet de l'assainissement s'ils veulent encore obtenir des subventions.

5. Divers

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Président remercie chaleureusement les élus et l'équipe municipale de Vilsberg et clôt la séance à 21 h 45'.

Le Président



Jean GROSSE

The image shows a blue ink signature of Jean GROSSE written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNALITE DE COMMUNES DU PAYS DE SARREBOURG' and 'MOSELLE'.